



12049 - Il tue un homme avant de se suicider... Les parents du tué peuvent-ils réclamer un droit financier ?

question

Une personne s'est tuée après avoir tué un autre... Est-ce que les parents du tué peuvent réclamer un dédommagement pécuniaire aux parents du tueur ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et il y a répondu en ces termes ; : **Les parents du tué méritent le prix du sang, qui doit être prélevé des biens du tueur, s'il en a. Dans le cas contraire, ils ne pourront rien réclamer aux parents du tueur .**